



## Harcelement sur mon lieu de travail

Par **edwige58**, le **13/06/2013** à **13:34**

Bonjour,

Je suis auxiliaire de vie chez une personne âgée de 90 ans, depuis le 06/01/2013. J'ai été embauchée par la fille de cette personne et je suis payé par CESU. Je fais 60 h par mois. La fille de cette personne âgée est mariée et habite à côté de la personne que je m'occupe.

Depuis quelque temps, comme la fille et son mari sont à la retraite, le mari de cette dame attend que sa femme parte en course tous les jours pour venir me voir chez sa belle mère. Il a commencé à me toucher les mains, que j'ai enlevées directement, à me tutoyer, me faire la bise. Je lui ai dit que j'avais quelqu'un dans ma vie et il le sait. Il me dit que je suis belle, que je suis bien comme ça, il me dit de ne pas partir et qu'il faut que je continue à m'occuper de sa belle mère et, bien sûr, de ne rien dire à sa femme quand je la vois. Il me dit : tu ne dis rien à ma femme. J'en ai marre, elle dépense tout et que sa femme est jalouse de moi."

Je n'en peux plus, mais aujourd'hui il est encore venu et j'étais dans la chambre de sa belle mère en train de faire le lit. Il m'a fait la bise et m'a passé la main dans le dos et sur l'estomac et me dit : à plus tard."

Je n'en peux plus, je voudrais démissionner mais je sais que je vais perdre mes droits auprès des ASSEDIC. Tous les jours, il est là dès qu'elle part, il arrive et il ne le fait pas devant sa belle-mère. Des fois il m'attend au bout de la cour quand je veux partir vers ma voiture pour me rendre chez moi à la fin de mes heures. Je n'en ai pas encore parlé à mon ami car si celui ci l'apprenait, il irait le voir directement. J'en suis malade de me rendre tous les jours à mon travail, moi qui suis auxiliaire de vie depuis 2003, c'est la première fois que cela m'arrive. Je sais que s'il me pousse à bout, je ne me rendrait plus sur mon lieu de travail.

En ce moment, je suis sur les nerfs. Entre mon ami et moi cela ne va plus comme avant et je

ne veux pas perdre mon ami. Avez vous des réponses à m'apporter ?

Merci.

Par **Consuelo**, le **15/06/2013** à **19:33**

Bonjour,

la situation est complexe car vous aurez du mal à réunir des preuves concrètes de la situation...

Travaillant au domicile de cette personne je ne vois pas qui pourrait témoigner en votre faveur...

Peut-être pour poser les choses tout en évitant de porter des accusations qui pourraient se retourner contre vous, pourriez-vous envoyer une lettre en recommandé avec accusé de réception à votre employeur en vous plaignant de ses familiarités répétées et en lui demandant de bien vouloir garder des distances plus courtoises.

Bien cordialement

Par **Lag0**, le **16/06/2013** à **09:20**

Bonjour,

votre employeur, si j'ai bien suivi, est la fille de la personne dont vous vous occupez, épouse du harceleur.

Il est de la responsabilité de l'employeur de veiller aux bonnes conditions de travail de son salarié.

C'est donc vers votre employeur que vous devez vous tourner et lui demander de veiller à ce que le harcèlement cesse.